

COMPTE-RENDU DE REUNION

PROJET / N° PROJET

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents
11546

MAITRE D'OUVRAGE

Institution Interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle

LIEU / DATE DE REUNION

Blangy-sur-Bresle / 05 décembre 2011

N° DU COMPTE-RENDU / REDACTEUR / DATE DE DIFFUSION

Compte-rendu n°1 / J. LEMAIRE / 22 décembre 2011

PRESENCES ET DIFFUSION

REPRESENTANTS	FONCTION	PRESENT
Institution Interdépartementale de la Bresle (EPTB)		
Mme Marie Françoise GAOUYER	Présidente	x
M. Jean Philippe BILLARD	Directeur	
Mme Magali BERNIZET	Animatrice SAGE	x
CLE du SAGE de la vallée de la Bresle		
M. Jérôme BIGNON	Président de la CLE	x
Communautés de communes		
	CDC Aumale	
M. Christian ROUSSEL	CDC Blangy sur Bresle / Président	x
	CDC Bresle Maritime	
	CDC Vimeu industriel	
	CDC Région d'Oisemont	
	CDC Picardie Verte	
	CDC Sud Ouest Amiennois	
	CDC Yères et Plateaux	
Chambres d'Agriculture		
Mme Florence GEROUARD	Seine Maritime / technicienne	x
	Somme	
M. et Mme Amaury et Hélène BEAUDOIN	Oise / Elus	x
CCI Littoral Normand-Picard		
M. Dominique HUCHER	Elu	x
Fédérations départementales de chasse		
	Oise	
M. Daniel VESTU	Seine-Maritime / technicien	x
M. Pierre LEVESQUE	Seine-Maritime / technicien	x
M. Alex PION	Somme	x

REPRESENTANTS	FONCTION	PRESENT
Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDPPMA)		
	Oise	
M. Ancel MARTIN	Seine-Maritime / Elu	X
M. Jean BERTHIER	Somme / Vice président	X
M. Sébastien HARGER	Somme / Technicien	X
M. Jean Marie PELLETIER	Somme / Elu	X
ASA de la Bresle		
M. Gérard CHAIDRON	Président	X
M. Dominique BOYER	Technicien	X
Syndicat Intercommunal d'aménagement		
	SIA de la rivière Liger	
	SIA hydraulique du BV de la Vimeuse	
Conservatoires		
	C. botanique national de Bailleul (CBNBI)	
	C. du littoral	
	CREN de Haute Normandie	
	CREN de Picardie	
Conseils régionaux et généraux		
	CR Haute Normandie	
Mme Anne SIRON	CR Picardie / Direction de l'environnement / Responsable du département politique de l'eau	X
	CG Oise	
M. Christophe MAUGENDRE	CG Seine-Maritime / CATER 76 / Direction de l'environnement / Technicien	X
M. Romain CARRE	CG Somme / Direction de l'environnement / Technicien	X
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE		
M. Richard ROUSSEL	Chargé d'opération	X
DREAL		
	DREAL Haute Normandie	
Mme Christine POIRIER	DREAL Picardie	X
M. Jean Paul VORBECK	DREAL Picardie	X
Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT et DDTM)		
	DDT Oise	
	DDTM Seine-Maritime	
	DDTM Somme	
Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)		
M. Luc BABKA	SD76	X
SOCIETE SCE		
M. Gilles WAROT	Chef de projet Gilles.warot@sce.fr	X
M. Jérémie LEMAIRE	Coordonnateur carto ZH Picardie Jeremie.lemaire@sce.fr	X
M. Samuel LEPLUS	Pédologue Samuel.leplus@sce.fr	X

SCE est missionnée par l'EPTB Bresle pour la réalisation de l'**étude pédologique de délimitation des zones humides sur la vallée de la Bresle**.

La présentation est effectuée en deux temps :

- Présentation du contexte par Magali BERNIZET (EPTB)
- Présentation du déroulement de l'étude par Gilles WAROT et Jérémie LEMAIRE (SCE).

Les diapositives des présentations sont jointes en annexe.

Un temps de discussion fait suite à la présentation.

SCE présente le territoire d'étude défini par le bassin versant de la Bresle, à cheval sur les régions Picardie et Haute Normandie. Le contexte géologique est présenté :

- La rive droite (Picardie) est constitué de plateau limoneux sur une assise de craie peu érodée ;
- La rive gauche (Haute Normandie) est constituée de multiples vallons causés par l'érosion d'une craie plus tendre.

SCE rappelle les critères d'identification et de délimitation des zones humides (selon l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008) :

- Critère « végétation » relatif à la présence d'espèces caractéristiques des zones humides ;
- Critère « sol » relatif à la présence de traces d'hydromorphie dans les sols (traces d'oxydation, traces de réduction, présence de tourbes...).

Des études botaniques menées par les DREAL Haute Normandie et Picardie ont permis de définir les zones humides au sens du premier critère. La présente étude vise à travailler sur le deuxième critère.

SCE présente les approches différentes entre la DREAL Haute Normandie et la DREAL Picardie quant à la définition des zones humides potentielles à vérifier par des sondages pédologiques :

- Coté Haute Normandie : les secteurs à investiguer sont définis par des points dans les zones où l'ADASEA, ayant effectué des relevés de végétation, n'a pu arrêter le caractère humide des sols. Compte tenu des prospections limitées aux zones à dominantes humides de l'Agence de l'Eau, la DREAL HN et l'EPTB Bresle ont défini des secteurs complémentaires sur une partie des vallons adjacents.
- Coté Picardie : les secteurs à investiguer sont issus des relevés de terrain réalisés par SCE durant l'été 2011 sur l'ensemble de la vallée de la Bresle (coté Picardie) et de ses affluents (Liger, Vimeuse et Ménillet). Ils sont situés en marge des zones humides effectives selon le critère végétation ou dans certains vallons dont la pression (urbaine ou agricole) n'a pas permis de relever d'espèces indicatrices des zones humides.

SCE illustre les différentes approches par une visualisation sur le SIG : il ressort que certains vallons, potentiellement humides ont été oubliés en rive gauche (coté Haute Normandie) et que la densité des secteurs à investiguer (coté Haute Normandie également) n'est pas toujours cohérente.

Les logiques de répartition des sols étant différentes d'une rive à l'autre tout comme la définition des secteurs à investiguer par sondage pédologique, SCE précise vouloir entreprendre une phase test pour le calage de la méthode et surtout d'un plan prévisionnel de sondages.

L'EPTB Bresle et ses partenaires (Agence de l'Eau) soulignent l'intérêt de cette phase test pour obtenir un rendu le plus exhaustif possible.

SCE présente des secteurs de différentes configurations où des sondages « test » seront réalisés en premier lieu :

- Un vallon sec (sans écoulement permanent ou temporaire répertorié sur le SCAN25) étroit
- Un vallon sec (sans écoulement permanent ou temporaire répertorié sur le SCAN25) large
- Un vallon avec écoulement permanent ou temporaire répertorié sur le SCAN25
- Une zone en fond de la vallée de la Bresle

Les acteurs du territoire (dont la FDPPMA) soulignent l'existence de terrains humides dans le vallon de Neslette, non retenu en prospection par la DREAL Haute Normandie et l'EPTB de la Bresle.

Un représentant d'une Fédération Départementale de Chasse souligne l'impact sur la gestion des zones de chasse à l'issue de l'étude, que ce soit pour les périodes d'ouverture que pour le choix des cartouches (la grenaille de plomb étant interdite en zone humide, l'achat de cartouche de grenaille de substitution, plus onéreuses, est obligatoire).

A l'issue de la zone test, une réunion de restitution sera programmée en **janvier 2012** et permettra de définir le nombre de sondages à réaliser. L'EPTB Bresle précise que la commande comprend 700 sondages.

Le rendu de la phase 1 (restitution des prospections de terrain) est attendu pour la **mi-avril 2012**.

Diapositives de la présentation du contexte par l'EPTB



*Délimitation des zones humides de
la Bresle et ses affluents*

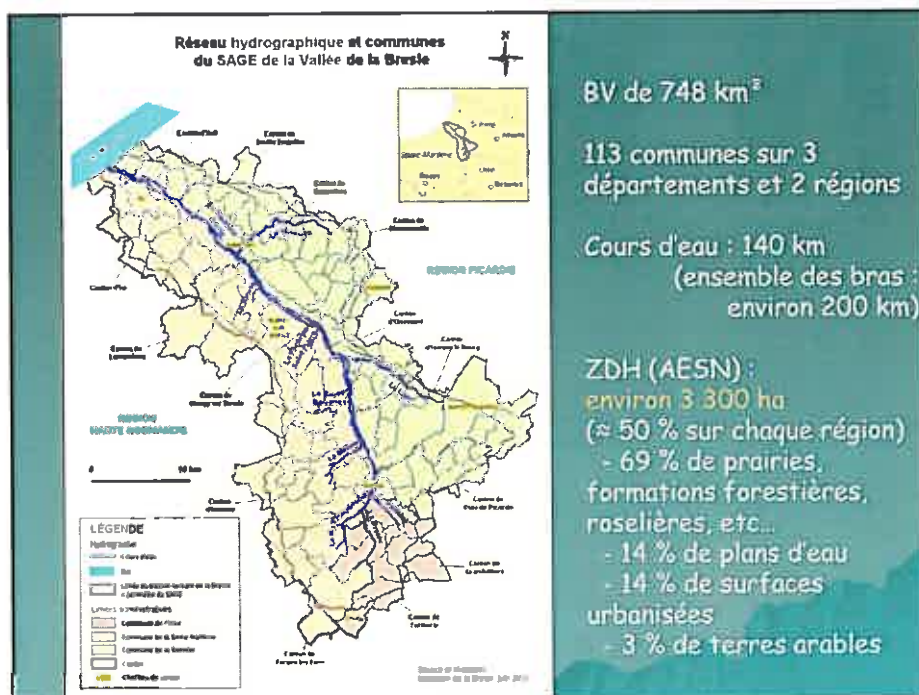
Réunion de démarrage de l'étude



Lundi 05 décembre 2011

Ordre du jour de la réunion

- * Rappel du contexte de l'étude ;
- *Présentation du bureau d'études retenu ;
- *Bilan des données existantes (inventaires botaniques des DREAL Haute-Normandie et Picardie notamment) ;
- *Présentation de la méthodologie de réalisation et proposition d'un secteur test ;
- *Questions et remarques diverses.



2) SDAGE 2010-2015 et SAGE

La disposition 80 du SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands intitulé **Délimiter les zones humides** dit :

« Sur les territoires couverts par un SAGE, la CLE identifie de manière précise les zones humides et intègre cet aspect dans les documents cartographiques du SAGE. »

De plus, l'état initial du SAGE de la Vallée de la Bresle a mis en évidence que les zones humides du bassin versant sont mal connues, autant du point de vue de leur localisation que de leur fonctionnalité.

3) Portage de l'étude

La Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE de la Vallée de la Bresle a décidé lors de sa séance plénière de juin 2010 de mener cette étude et, pour se faire, de solliciter l'Institution de la Bresle (structure porteuse du SAGE) pour qu'elle en assure la maîtrise d'ouvrage.

L'Institution de la Bresle a délibéré favorablement en octobre 2010 pour assurer la maîtrise d'ouvrage de cette étude.

4) Lancement de l'étude

- * Décembre 2010 : Réunion technique avec les financeurs, les DREAL, les DISE, etc... pour se mettre d'accord sur la méthode de réalisation (échelle, etc...)
- * Février 2011 : Composition du Comité de pilotage (COPIL)
- * Mars/avril : Consultation des membres du COPIL sur le cahier des charges
- * Mi-mai à mi-juin puis de début juillet à mi-août : Consultation des entreprises
- * Septembre et octobre : deux réunions des membres de la Commission d'appel d'offres de l'Institution de la Bresle pour choisir le bureau d'études
- * 24 octobre 2011 : Notification d'attribution du marché au bureau d'études SCE

Les zones humides, des milieux naturels aux multiples fonctions

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Le sol est saturé en eau, ce qui permet aux plantes de pousser et aux animaux de vivre. Elles sont donc des milieux naturels aux multiples fonctions : elles stockent l'eau, elles filtrent les polluants, elles sont des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales, elles sont des lieux de détente pour les hommes.

Des espaces à forts enjeux

Lacs, étangs, lagunes, estuaires, marais, mangroves, prairies inondables, tourbières... Les zones humides jouent des rôles écologiques et économiques très différents.



Un étang en bord de Dordogne à Nérac

Elles sont des réservoirs de vie et des lieux où la biodiversité est particulièrement élevée. Elles stockent 25 % de l'hydrogène dissous à travers l'activité de la plante. Elles ont un pouvoir d'absorption important, elles sont polluées, elles sont exploitées, elles sont dégradées, elles sont restaurées, elles sont protégées, elles sont gérées, elles sont valorisées, elles sont... Elles sont à la fois des lieux de vie et des lieux de transition.

Par leur richesse en habitats et espèces, leur rôle d'infrastructure naturelle, leur capacité à stocker l'eau et à filtrer les polluants, les zones humides sont des espaces à forts enjeux écologiques, économiques et sociaux.

Malheureusement, elles sont souvent dégradées, voire disparues. Elles sont donc des milieux naturels à protéger et à restaurer. C'est pourquoi il est important de connaître leur rôle et de les valoriser. Elles sont donc des milieux naturels aux multiples fonctions : elles stockent l'eau, elles filtrent les polluants, elles sont des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales, elles sont des lieux de détente pour les hommes.

Une plaquette de sensibilisation sur les multiples fonctions des zones humides et indiquant la tenue de l'étude de délimitation, a été envoyée aux mairies du bassin versant.

Diapositive de la présentation de l'étude par SCE



ETUDE PEDOLOGIQUE DE DELIMITATION DES ZONES HUMIDES DE LA BRESLE ET DE SES AFFLUENTS

Réunion de démarrage

05 décembre 2011



Plan de la réunion

- Présentation de SCE et de l'équipe d'étude
- Objet et contenu de l'étude
- Méthodologie et résultats des démarches entreprises par les DREAL Picardie et Haute Normandie
- Critères pédologiques d'identification des zones humides
- Méthodologie de prospection de terrain
- Détermination de la surface à prospecter sur les secteurs Picard et Normand
- Définition d'un secteur test pour affiner les surfaces à prospecter et la quantité de sondages à réaliser



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre
2011

2

PRÉSENTATION DE SCE ET DE L'ÉQUIPE D'ÉTUDE



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de
ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre
2011

3

Présentation de l'équipe d'étude

Chef de projet :
Gilles WAROT
gilles.warot@sce.fr
06.87.71.51.85

Pédologue :
**Samuel
LEPLUS**

Infographiste :
**Antoine
TRIBOTTE**

**Coordination
étude ZH
Picardie:**
**Jérémie
LEMAIRE**

Botaniste :
**Stéphane
DULAU**



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de
ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre
2011

4



OBJET ET CONTENU DE L'ÉTUDE

sce Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

05 décembre 2011 5



Objet / contenu de l'étude

- **Objet** : délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents par une étude pédologique complémentaire aux inventaires « végétation » réalisés par les DREAL Haute Normandie et Picardie
- **Contenu** :
 - Phase 1 : caractérisation pédologique (prospection de terrain) avec restitution sous S.I.G.
 - Phase 2 : tracé de la limite des zones humides (compilation des critères botaniques et pédologiques)
- Cartographie définitive à l'échelle du 1/10 000^{ème}

sce Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

05 décembre 2011 6

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA DÉLIMITATION DES ZONES HUMIDES PAR LES DREAL HN ET PICARDIE



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de
ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre
2011

7

Méthodologies entreprises pour la délimitation des zones humides

La délimitation des zones d'études en région Picardie

• Etude menée par SCE au 1/10 000 pour le compte de la DREAL
Picardie

• Etape préalable de prelocalisation :

- Sélection de critères géologiques : numérisation des enveloppes des alluvions modernes (Fz) et des zones de tourbes (T) et des alluvions anciennes en terrasse (Fy)
- Ajout d'un buffer de 50m pour tenir compte des différences d'échelle
- Sélection des enveloppes des Zones à Dominantes Humides (ZDH) de l'AESN
- Ajout de zones de prospection par dires d'expert
→ Prospection de terrain sur 2743 ha

• Relevés botaniques et phytosociologiques pour la délimitation et la caractérisation

- Relevé suivant nomenclature du Conservatoire National Botanique de Bailleul (CBNBI)
- Inventaire des espèces et des habitats / Description des fonctionnalités / Description paysagère, contexte... / Description de l'activité humaine / Diagnostic / ...

• Proposition de zones humides potentielles lorsque le critère végétation ne permet pas de délimiter et caractériser



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de
ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre
2011

8

Méthodologies entreprises pour la délimitation des zones humides

La délimitation des zones d'études en région Haute Normandie

- Etude menée par ADASEA pour le compte de la DREAL Haute Normandie
- Pas d'étude préalable de prelocalisation
 - Sélection des enveloppes des Zones à Dominantes Humides (ZDH) de l'AESN
- Délimitation selon les postes de légende :
 - ZH INC, ZH DEG, ZH TRANS, ZH ?, ??, zones sèches ..
 - L'EPTB Bresle et la DREAL HN ont retenu uniquement deux classes :
 - ZH incontestables
 - Zones à revoir
- Proposition de zones de sondages pédologiques
 - Proposition de sondages par ADASEA dans les zones de doutes
 - Proposition de sondages par EPTB Bresle et DREAL HN dans les zones non prospectées



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

LA BRESLE

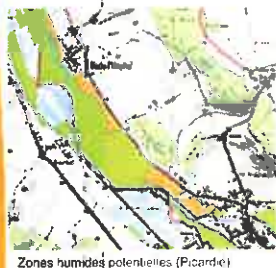
05 décembre 2011

9

Résultats de la délimitation des zones humides

Les résultats de la délimitation des zones humides :

- Région Picardie
 - 1196 ha de zones humides effectives
 - 390 ha de zones humides potentielles répartis en 96 secteurs, principalement sur les franges des zones humides et dans des vallons adjacents (pression agricole)
- Région Haute Normandie :
 - 404 ha de zones humides effectives
 - 62 ha de zones à revoir (critère végétation)
 - 243 secteurs de sondages pédologiques



Zones humides potentielles (Picardie)



Secteurs de sondages pédologiques (Haute Normandie)



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

LA BRESLE

05 décembre 2011

10

CRITÈRES PÉDOLOGIQUE DE DÉTERMINATION DES ZONES HUMIDES



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

11

Critères pédologiques d'identification des zones humides

☛ L'hydromorphie : manifestation morphologique de la saturation en eau des sols sur une période +/- longue

• **Traits rédoxiques : tâches rouilles (oxyde de fer)**
• Saturation en eau temporaire (nappe temporaire)

• **Traits réductiques : couleur bleu/vert du sols (fer ferreux)**
• Saturation en eau permanente (nappe permanente)

• **Accumulation de matière organique non dégradée : tourbe**
• Saturation en eau permanente des horizons organiques



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

12

Critères pédologiques d'identification des zones humides

Horizons présentant des traits rédoxiques



sce

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

LA BRESLE

05 décembre 2011

13

Critères pédologiques d'identification des zones humides

Horizons présentant des traits réductiques



sce

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

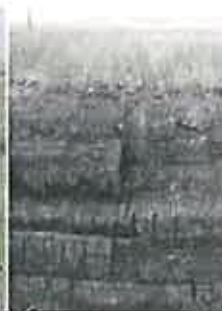
LA BRESLE

05 décembre 2011

14

Critères pédologiques d'identification des zones humides

- Accumulation de matières organiques non dégradées : tourbe



Source : A. BUELLAH (DRAA)



sce

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

DAVIER

05 décembre 2011

15

Critères pédologiques d'identification des zones humides

- La définition des sols de zones humides selon l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 (modifiant l'arrêté de juin 2008) :

*traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur

*traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur

*traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol

*horizons histriques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres



sce

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage

DAVIER

05 décembre 2011

16

MÉTHODOLOGIE DE PROSPECTION DE TERRAIN



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

17



Méthodologie de cartographie des sols

- Sondages à la tarière à main jusqu'à 1,20 m de profondeur



- Densité de sondage :

- 1 sondage par cm^2 de carte
- 1/10000 : 1 sondage par hectare

- Répartition des sondages :

- Adaptée pour cerner au plus près la limite de la zone humide



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

18



Répartition des sondages

- Zone de prairie entre glacis colluvial et fond de vallée



- délimitation de la zone potentiellement humide par le pédologue (relief)
- réalisation des sondages à la tarière

Répartition des sondages

- Zone de prairie en fond de vallée, micro relief, ornières



- délimitation de la zone potentiellement humide par le pédologue (micro-relief)
- réalisation des sondages à la tarière

Répartition des sondages

- Parcelle cultivée le long d'un cours d'eau, pente homogène



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

21

Repérage et description des sondages

- Tablette PC avec GPS incorporé

- Utilisation d'une tablette PC avec GPS intégré

- Développement d'un applicatif spécifique à la mission

→ Permet le chargement du SIG complet avec SCAN25 (courbes de niveau, ...), Orthophotos, Enveloppes de délimitation des zones humides

→ Enregistrement de la position GPS de l'opérateur (traçabilité)

→ Tracé de la limite de la zone humide sur le terrain

→ Renseignement de la fiche de sondage



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

22

Page No. 100118

Sales BONDS

Name
Class
Page
Address
Date

City
Village
Block/Parish

Name of
Signature of Vendor (colt)

Populace

Age	Sex	Count
0-10	M	10
0-10	F	10
11-20	M	10
11-20	F	10
21-30	M	10
21-30	F	10
31-40	M	10
31-40	F	10
41-50	M	10
41-50	F	10
51-60	M	10
51-60	F	10
61-70	M	10
61-70	F	10
71-80	M	10
71-80	F	10
81-90	M	10
81-90	F	10
91-100	M	10
91-100	F	10

Elderly

Age	Sex	Count
0-10	M	10
0-10	F	10
11-20	M	10
11-20	F	10
21-30	M	10
21-30	F	10
31-40	M	10
31-40	F	10
41-50	M	10
41-50	F	10
51-60	M	10
51-60	F	10
61-70	M	10
61-70	F	10
71-80	M	10
71-80	F	10
81-90	M	10
81-90	F	10
91-100	M	10
91-100	F	10

Children

Age	Sex	Count
0-10	M	10
0-10	F	10
11-20	M	10
11-20	F	10
21-30	M	10
21-30	F	10
31-40	M	10
31-40	F	10
41-50	M	10
41-50	F	10
51-60	M	10
51-60	F	10
61-70	M	10
61-70	F	10
71-80	M	10
71-80	F	10
81-90	M	10
81-90	F	10
91-100	M	10
91-100	F	10

Elderly

Age	Sex	Count
0-10	M	10
0-10	F	10
11-20	M	10
11-20	F	10
21-30	M	10
21-30	F	10
31-40	M	10
31-40	F	10
41-50	M	10
41-50	F	10
51-60	M	10
51-60	F	10
61-70	M	10
61-70	F	10
71-80	M	10
71-80	F	10
81-90	M	10
81-90	F	10
91-100	M	10
91-100	F	10

INCAS

A. Incas of population

B. Incas of population

C. Incas of population

Elderly

Age	Sex	Count
0-10	M	10
0-10	F	10
11-20	M	10
11-20	F	10
21-30	M	10
21-30	F	10
31-40	M	10
31-40	F	10
41-50	M	10
41-50	F	10
51-60	M	10
51-60	F	10
61-70	M	10
61-70	F	10
71-80	M	10
71-80	F	10
81-90	M	10
81-90	F	10
91-100	M	10
91-100	F	10

Détermination de la surface à prospecter

- Deux secteurs géomorphologiquement très différents




sce

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démocratie

LA PRÉCO

05 décembre 2011

25

Détermination de la surface à prospecter

- Deux secteurs géomorphologiquement très différents (zoom à la confluence de la Vimeuse)




sce

Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démocratie

LA PRÉCO

05 décembre 2011

26

Détermination de la surface à prospector sur le secteur Picard

● Identification des secteurs de sondages pédologiques complémentaires

• Région Picardie :

- Prise en compte complète de la Bresle et de ses affluents (rive droite)
→ Approche exhaustive
- 390 ha de zones humides potentielles répartis en 96 secteurs, principalement sur les franges des zones humides et dans des vallons adjacents
→ Environ 400 sondages



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

27

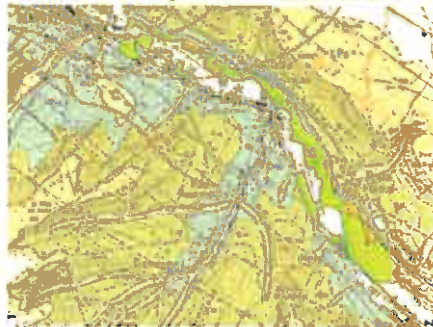
Détermination de la surface à prospector sur le secteur Haut Normand

● Identification des secteurs de sondages pédologiques complémentaires

• Région Haute Normandie :

- 62 ha de zones à revoir (critère végétation)
- 243 secteurs de sondages pédologiques
- Certains vallons n'ont pas été identifiés à vérifier par sondage pédologique

→ Nombre de sondages à définir secteurs à définir



Vallon de Nesle Normandeuse (Sources St Pierre)



Etude pédologique de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents - réunion de démarrage



05 décembre 2011

28

DÉFINITION D'UNE ZONE TEST



Définition d'une zone test

Objectifs :

- Meilleure connaissance de la logique de répartition des sols
- Définir la zone à prospecter sur le territoire haut normand
- Affiner l'estimation du nombre de sondages nécessaires

Définition : plusieurs configurations :

- Vallon étroit sans écoulement permanent répertorié sur les cartes
 - Exemple : vallon à l'aval de Mancheville
- Vallon large sans écoulement permanent répertorié sur les cartes
 - Exemple : « Fond du Comonl » à l'aval de St Remy Boscrocourt
- Vallon avec écoulement permanent
 - Exemple : « Source St Pierre » à l'aval de Pierrecourt
- Bords de la Bresle
 - Exemple : Neslette

